

HAÏTI - Elections : un nouvel ajournement en perspective (Alterpresse)

jeudi 29 décembre 2005, mis en ligne par [Dial](#)

Une rencontre décisive qui devait avoir lieu ce 28 décembre entre le Conseil électoral provisoire et les partis politiques a été reportée au 30 décembre.

C'est au terme de cette réunion que le CEP devait statuer sur la tenue ou non du premier tour de la présidentielle et des législatives le 8 janvier.

Lors d'une conférence de presse le 21 décembre dernier, le président de l'organisme électoral, Max mathurin, avait précisé que l'institution électorale se donnait une semaine pour évaluer le processus électoral. Une évaluation dont on n'a pas encore officiellement les résultats.

Les difficultés à surmonter concernent notamment la distribution des cartes électorales, la localisation des bureaux et centres de vote et la disponibilité des listes électorales.

En attendant d'avoir les résultats de l'évaluation technique annoncée par le numéro 1 du CEP, plusieurs conseillers électoraux ont de manière séparée fait savoir dans la presse que l'organisme électoral n'a pas les moyens pour délivrer des élections crédibles et transparentes dans le délai prévu. C'est l'opinion par exemple du président de la commission de registre électoral, Pierre Richard Duchemin, et du conseiller Patrick Féquière.

Ces deux conseillers ont entre autres imputé l'enlisement du processus électoral au directeur général du CEP, Jacques Bernard, et au gouvernement intérimaire.

Le directeur général aurait fait montre, dans le cadre sa fonction, d'autoritarisme et de manque de sens de leadership. Une attitude qui découlerait, selon les deux conseillers, d'interférences répétées de la part de l'Exécutif.

L'installation le 15 octobre (2005) d'un directeur général avec pour mission d'exécuter les décisions du CEP participait d'une batterie de dispositions adoptées à l'époque par l'administration Alexandre / Latortue pour pallier les nombreuses difficultés techniques qu'affrontait l'institution électorale.

Il avait été également créé dans cette foulée un Comité d'appui logistique au CEP. Cette instance composée de membres du gouvernement intérimaire, du Conseil des sages et de l'institution électorale se proposait entre autres de garantir une reprise en main objective du processus électoral et d'aider au rétablissement de la crédibilité de l'organisme électoral.

L'expérience n'avait pas fait long feu. Cette structure d'appui (au CEP) allait jeter l'éponge le 3 novembre (2005) pour cause de manque de soutien politique de l'Exécutif, en dépit des engagements par ce dernier. Dans un document d'évaluation du processus électoral publié le 27 décembre, le Conseil national d'observation des élections (CNO) a exprimé de « sérieuses préoccupations quant à la capacité du CEP et des acteurs internationaux impliqués dans la gestion du processus à organiser des élections crédibles à la date prévue du 8 janvier 2006 ».

Le CNO a recommandé à l'institution électorale de « prendre toutes les dispositions en vue de corriger les graves problèmes observés dans la gestion du processus électoral avant la tenue du scrutin. Le travail d'évaluation du processus (électoral) ne devrait pas toutefois excéder un mois, prévient le Conseil national d'observation des élections.

Entre-temps, les opérations de distribution des cartes électorales, qui avaient connu les semaines précédentes une certaine accélération, donnent à présent des signes d'essoufflement.

Est-ce la période des fêtes qui explique l'absence de files d'attente dans les différents centres de distribution de la capitale haïtienne ou de préférence les vagues d'hésitations et imperfections caractérisant le processus électoral qui démotivent et démobilisent l'électorat potentiel ?

Un million de cartes électorales auraient été distribuées à date, soit 28% des électeurs (potentiels) inscrits.

http://www.alterpresse.org/article.php3?id_article=3845